

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

Appel aux secrétaires de P.-V., actuaire, etc.

Veillez, dans la mesure du possible, condenser vos procès-verbaux d'assemblée pour leur publication. Par avance merci.

Le réd.

COMITÉ DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE DU JURA BERNOIS

Le 28 mars 1984, à 19 h., au Restaurant du Sapin, à Fornez-Dessous

Il est 19 h. 15, M. P. Girod, président, ouvre les débats en présence de sept délégués d'Erguel et Prévôté et de deux délégués de Pied-du-Chasseral.

À VENDRE

pour raison d'âge, 8 ruches DB à 12 cadres, habitées, très fortes colonies avec hausses et grilles à reine. Parfait état.

Tél. (038) 31 59 87.

L'ordre du jour est court et vite liquidé.

Les comptes sont vérifiés par les délégués de Pied-du-Chasseral; ils sont trouvés en ordre, et décharge est donnée au caissier.

A 20 h. 15, c'est le début de l'assemblée générale, dans le carnotzet du Restaurant du Sapin, à Fornez-Dessous.

M. P. Girod, président, salue la présence des mêmes délégués que pour la séance du comité. Une chose nous frappe: c'est l'absence du président de Pied-du-Chasseral, qui ne donne pas signe de vie, excuse ou autre, et les deux délégués ignorent tout de lui.

Le P.-V. de la dernière assemblée, lu par le secrétaire, est approuvé sans autre.

Les finances de la Fédération sont bonnes et les cotisations pour 1984 ne changent pas. Les comptes sont trouvés en ordre et un grand merci est adressé au caissier, M. Ankli, qui fête cette année ses 66 ans dans la SAR.

Le rucher expérimental de Plagne se porte bien. La station du Grab, pour la fécondation, sera ouverte toute la saison.

Une course est prévue le 1^{er} juillet dans le Pays de Fribourg avec visite d'une station d'élevage.

Bonnes paroles de notre vétéran, M. A. Jecker, pour le bon travail de notre Fédération; soyons vigilants et luttons ferme contre la transhumance frauduleuse, c'est-à-dire sans certificat de santé. M. Schneeberger, conseiller apicole, voudrait que des jeunes de Pied-du-Chasseral s'annoncent pour faire le cours de conseiller apicole. Réponse: il faudra voir!

21 h. 15, séance levée; le président souhaite à chacun une bonne saison apicole.

Le secrétaire: A. Badan

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Assemblée générale du 19 février 1984

Lieu :	Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly.
Heure :	14 heures.
Président :	M. Henri Macherel.
Présents :	44 membres.
Invité :	M. René Menoud, « Agri-Journal ».
Excusés :	M ^{me} Agnès Rouiller, MM. Pascal Michel, Henri Clerc, Fernand Pasquier.
Scrutateurs :	MM. Edgard Julmy et Jules Schneider.

Le président, M. Henri Macherel, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres présents et salue plus particulièrement M. Georges Fragnière, président cantonal, les représentants des sections voisines, M. Eckert pour le Lac et M. Delley pour la Broye, les membres d'honneur, MM. Niclass, Bongard, Allaman, Rossier, Horner, ainsi que le représentant de la presse, M. Menoud, de l'« Agri-Journal ».

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 février 1983 est lu par le secrétaire. Des acclamations marquent l'approbation de l'assemblée.

2. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs

Le trésorier, M. Raymond Genilloud, donne connaissance des comptes 1983 dont le résultat est satisfaisant grâce au bon produit du loto.

Le rapport des vérificateurs, MM. Laurent Fragnière et Raymond Clément, relève l'exactitude des comptes et propose à l'assemblée leur adoption.

Au vote, les comptes sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée au trésorier ainsi qu'aux vérificateurs.

3. Rapport présidentiel

Après trente-trois ans de vie publique en apiculture, le président nous lit son testament apicole.

L'année 1983 fut pour l'apiculture une année très moyenne qui n'apporta pas toutes les satisfactions escomptées.

A part les activités habituelles de visites de ruchers et de conférences, et les diverses activités administratives, l'année 1983 fut marquée par la célébration du 25^e anniversaire de la société et par une soirée très réussie le 1^{er} octobre. Un film réalisé par M. Léonard Schorderet immortalisera ce quart de siècle.

En conclusion, le président nous souhaite une bonne année apicole, une bonne santé et beaucoup de bonheur dans nos foyers.

L'assemblée manifeste ses remerciements à M. Macherel par de chaleureux applaudissements.

4. Rapports de l'inspecteur des ruchers, du contrôle des miels et des conseillers apicoles

M. Léonard Schorderet, inspecteur des ruchers, rapporte que l'état sanitaire est satisfaisant, qu'il n'a pas constaté de cas grave de maladies ; un cas d'acariose et deux cas de loque américaine ont été découverts. Il a délivré cent laissez-passer pour ruches et ruchettes. Il rappelle qu'il est obligatoire d'annoncer chaque année ses ruches à l'inspecteur du bétail.

M. Armand Rossier rapporte sur le contrôle des miels. Vu la faible récolte, personne n'a fait contrôler de miel cette année. Il rappelle les directives sur l'encaissement des frais de contrôle : il

est demandé 5 francs par contrôle et 3 ct par kilo de miel qui vont à la SAR.

Chez les conseillers apicoles, M. Schneider prédit une grande récolte pour 1984. M. Fragnière souhaite que l'on appelle son activité vulgarisation plutôt que conseil apicole. Il relève que M. Casimir Clément a repris la présidence des moniteurs éleveurs fribourgeois. Entre les deux, nos conseillers ont consacré cent vingt-quatre heures à leur fonction.

5. Rapport sur la station de Coppi

Il est présenté par M. Casimir Clément; quatorze apiculteurs ont apporté trois cent trente et une ruchettes. La souche des ruches à bourdons est toujours la GB10.

6. Démissions et admissions

On enregistre une seule démission, celle de M. Louis Limousin, à Villars-sur-Glâne.

Les personnes suivantes demandent leur admission: MM. Serge Monney, Marc Genilloud, Marcel Bongard, Jean Niclass, Daniel Cuennet, Robert Dubey. Ils sont admis dans la société par acclamation.

7. Membres vétérans

Les diplômes et les distinctions sont remis à M. Raymond Genilloud, pour vingt-cinq ans d'activité, et à M. Louis Sciboz, pour quarante ans d'activité.

8. Election du président et du comité

Après trente-trois ans de présidence, M. Macherel prend une retraite bien méritée. Un magnifique fauteuil, mais pas celui du centenaire, lui est offert en témoignage de reconnaissance de tous les apiculteurs qui ont pu bénéficier de son dévouement. L'assemblée, d'autre part, le nomme président d'honneur.

Pour le remplacer, M. Gaston Horner, ancien secrétaire et déjà membre d'honneur, est élu par acclamation.

Les autres membres du comité qui acceptent une réélection, MM. C. Clément, L. Schorderet, R. Genilloud, sont acclamés.

Le secrétaire, M. Zwick, ayant demandé à être remplacé, M. Y. Hanus est élu.

9. Nomination d'un vérificateur des comptes suppléant

M. Hermann Perler est nommé par acclamation.

10. Programme d'activité

Les grandes lignes du programme d'activité, qui sera précisé par le nouveau comité, sont les suivantes:

- en avril: visite de rucher chez M. Cotting, à Montévraz;
- en mai: élevage de reines chez M. Schorderet, à Treyvaux;
- en juin: course traditionnelle (tous les deux ans);
- en juillet: visite et conférence à Coppi;
- en septembre: visite de rucher chez M. Progin, à Ponthaux, et le 15, loto annuel.

11. Divers

M. Georges Fragnière, président cantonal, remercie M. Macherel et le secrétaire sortant, ainsi que les moniteurs et les conseillers pour tout le travail qu'ils ont fait et qu'ils continuent à faire. Il exprime son inquiétude devant l'attitude du Département fédéral de l'économie publique face aux nouvelles dispositions prévues pour la lutte contre l'acariose et la varroase.

M. Arthur Eckert apporte le salut de la section du Lac français.

Le concours des ruchers aura lieu cette année dans notre circonscription. Les membres suivants sont intéressés: MM. Yves Hanus, Pascal Progin, Robert Bourqui, Canisius Cotting et Christophe Xerly.

M. Clément Delley demande pourquoi l'assurance est maintenue au même tarif pour les épizooties, alors que les indemnités seront réduites par le projet de loi. Cette remarque sera transmise au Comité cantonal.

M. Serge Monney propose que la section organise le dépistage de la varroase avant que les inspecteurs la constatent. Le nouveau comité examinera l'opportunité d'une telle action.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 40.

ACHÈTE

colonies logées en DB.

**Daniel Wehren,
1838 Rougemont.
Tél. (029) 4 87 43.**

NOTE DE LA RÉDACTION

Tous les envois concernant le «Journal suisse d'Apiculture» doivent **parvenir** à l'adresse ci-dessous **pour le 15** de chaque mois **au plus tard**. Passé ce délai, la parution n'est plus assurée. Veuillez donc poster vos ultimes envois le 13, voire le 14 (attention aux week-ends et jours fériés).

Pas d'annonces ou de communiqués par téléphone.

Merci de votre compréhension.

**«Journal suisse d'Apiculture»
J.-P. Cochard, rédacteur
1411 Cronay**

À VENDRE

Pour raison d'âge et de santé, quelques ruches et divers accessoires apicoles.

**Prière de téléphoner aux heures
des repas: (021) 54 33 49.**

À VENDRE

Extracteur 6 cadres, hausse DB, engrenage manuel, 1 ruche complète avec cadres de corps non bâtis, hausse cadres bâtis plus coussin et nourrisseur; 2 hausses DB avec cadres bâtis; 3 bidons nourrisseurs.

Gilbert Crausaz, 1675 Vuarmans, tél. (021) 93 51 25.